

I - A propos de *La construction de Jésus*, par Bart Ehrman (2009, éditions H & O)

B. Ehrman, ancien évangéliste, « titulaire de la chaire des études religieuses » en Caroline du Nord, commence par relever les contradictions entre les évangiles canoniques. Au moment de la rédaction du Nouveau Testament, les textes ont proliféré, attestant un pullulement de communautés chrétiennes dont les orientations idéologiques divergeaient. Si l'on s'attache à la transmission des textes, on constate une multiplicité de variantes, dont les contenus ne se concilient pas. Enfin, le passage à l'écriture s'est fait à une époque éloignée de l'origine. Tout ceci rend difficile d'établir ce qui remonte authentiquement à Jésus de Nazareth.

En tenant compte des quatre critères¹ auxquels les exégètes recourent pour tenter de remonter au Jésus de l'histoire, on ne peut retenir comme probables, selon Ehrman, que quelques rares informations : Jésus est né à Nazareth (concordance des témoignages) ; il a été baptisé par Jean-Baptiste : cela signifie qu'il a été lavé de ses péchés, ce qui est en contradiction avec la doctrine chrétienne, puisque Jésus, Fils de Dieu, ne peut avoir commis de fautes. Le recours au rite n'est pas non plus conforme à la pratique judaïque. Il s'agit donc d'un « fait² » probable selon le critère de dissimilarité. Il a été fidèle à la loi mosaïque, dont il demandait de respecter l'esprit plus que la lettre (concordance des témoignages ?) ; il était un prophète itinérant annonçant la prochaine manifestation du royaume céleste (accord entre les évangiles synoptiques) ; à l'occasion d'un pèlerinage à Jérusalem dans la période de pâque, ses propos sur le temple et ses attaques contre les prêtres ont conduit les autorités judéennes à l'arrêter et à le livrer à Pilate, qui l'a condamné parce qu'il se prétendait « Messie » : tous les évangiles s'accordent *apparemment* sur ce point. Il a été crucifié par les Romains pour rébellion³.

¹ Ce sont : 1- l'antiquité des sources. Ce critère est d'une utilisation délicate. Il s'agit d'abord d'établir cette antiquité. On considère la première lettre aux Thessaloniciens de Paul comme le texte le plus ancien du christianisme (année 50) et on l'utilise donc pour corriger des informations données dans les *Actes des Apôtres*. J'affirme en toute équanimité que des indices précis permettent de conclure que la lettre n'est pas de la main de Paul et qu'elle n'a pas été rédigée avant le deuxième siècle. 2 - La dissimilarité (si une information s'accorde mal et avec la doctrine chrétienne et avec le judaïsme, on peut considérer qu'elle n'a pas été inventée). Certains exégètes considèrent que ce critère, introduit dans la seconde moitié du XX^e siècle, par Käseman si je ne m'abuse, est le plus sérieux (Perrot). Ainsi fonde-t-on l'historicité du baptême, un rite introduit au moment de la fondation de l'Eglise (début du 2^e siècle) ! 3 - La concordance des témoignages est inutilisable si l'on fait l'hypothèse qu'un texte a pu servir de modèle à l'écriture des autres. 4 - La vraisemblance évaluée par rapport au contexte historique. Qu'est-ce qui est le plus vraisemblable, que Jésus a été un fidèle observateur de la loi de Moïse et que ce sont les chrétiens qui en ont fait ensuite un laxiste ou bien qu'il a formulé une critique radicale de sa propre culture ? Est-il invraisemblable qu'un Galiléen, éduqué dans la voie mosaïque, ait été conduit à réfléchir sur les impasses dans lesquelles elle conduit ? Est-il invraisemblable qu'un catholique, tout en restant fidèle à l'esprit du christianisme, soit conduit, par un examen critique, à dénoncer les abus de la hiérarchie de son Eglise ? Est-il invraisemblable que des citoyens européens soient capables de dénoncer les pratiques retorses des religions d'Etat, leur usage détourné des institutions au profit de minorités, leurs réseaux hiérarchisés, leur culture des privilèges savamment escamotés, leur goût hautain de l'élitisme travesti en culture du mérite, tout ce qu'en France on recouvre du beau nom de « valeurs de la République » mises en circulation après avoir été blanchies par la devise « Liberté – Egalité – Fraternité » ?

² Le raisonnement de B. Ehrman, qui adopte une opinion commune, est un peu court ; une intention « théologique » a pu présider à l'invention du fait : il importait que le Fils de Dieu revêtît toute la condition humaine, partageât la condition du péché justement pour pouvoir le racheter. Je pense que le « fait » a été fabriqué au moment de la rédaction finale de l'Evangile, nous le verrons bientôt, au temps d'Ignace d'Antioche, entre 110 et 115 selon la fourchette la plus vraisemblable. Je pense que Jésus de Nazareth n'a pas été sensible à l'appel au repentir de Jean le baptiste.

³ Je ne puis traiter le problème de la condamnation à mort dans le détail : la lecture de Luc permet de montrer que Jésus a été condamné à mort, sur une accusation inique de blasphème, par

Sur cette base, Ehrman poursuit : après l'infamie de la crucifixion, les disciples ont retourné l'échec en victoire, soutenant qu'il avait été ressuscité ; il leur a donc fallu modifier l'image traditionnelle du roi attendu par les Juifs en celle du Messie souffrant, un concept étranger à la tradition scripturaire juive. En raisonnant ainsi, Ehrman paraît oublier toute la littérature dite « intertestamentaire » : quand il parle de la tradition scripturaire juive, il est victime d'une illusion d'optique ; les écritures juives au tournant de notre ère ne se réduisent pas au contenu de la bible massorétique, établie quelque neuf siècles plus tard ! Il poursuit : l'apôtre Paul, le premier, en faisant de la foi la source du salut, détache les chrétiens de la Loi (ce poncif de l'exégèse est fort commode pour faire de l'antijudaïsme – on parlera même d'antisémitisme – une spécialité chrétienne) ; au moment où, sous l'influence croissante, puis dominante, des croyants d'origine païenne, Jésus, non seulement est considéré comme le Christ, mais comme le Fils de Dieu (par des cheminements variables selon les communautés), qui s'est sacrifié volontairement pour le salut des hommes, la rupture avec le judaïsme est consommée. L'antijudaïsme militant tel qu'il n'avait jamais existé jusque là dans la civilisation antique a désormais libre cours.

Question : quel antijudaïsme, celui des fondateurs du judaïsme regroupés à Yabneh contre les Nazaréens ou celui des Nazaréens contre les fidèles de la loi mosaïque ?

La méthode d'Ehrman est conforme à celle de ce que les milieux anglo-saxons nomment le *scholarship*, le groupe des spécialistes du Nouveau Testament appartenant aux instituts universitaires ou aux facultés de théologie protestantes ou catholiques. Elle est globalement conforme à la ligne de l'exégèse actuelle et à la théorie des deux sources dont l'une, celle des paroles, aurait été orale. Simplement Ehrman en tire des conclusions plus radicales que ne le font habituellement ceux qui ont reçu leur mandat des institutions ecclésiales. Mais ce n'est pas parce qu'il est affranchi de toute allégeance à une institution chrétienne que B. Ehrman est un esprit critique de ses propres préconceptions. Dans son domaine, on dira qu'il est un esprit fort ; j'ai quelque doute sur son esprit critique.

L'ouvrage traduit en français expose le contenu d'un cours de premier cycle à des étudiants sur « le Nouveau Testament et la critique historique ». A la fin de ce cours, Ehrman propose aux étudiants de dissertar à partir de la formulation suivante (p. 359-60) : « Vous discutez de religion avec une jeune femme et, comme cela arrive parfois, le ton monte : 'Ecoute, dit-elle, le Nouveau Testament est bourré de contradictions, il est impossible de savoir ce que le personnage de Jésus a véritablement accompli, l'apôtre Paul a transformé le discours simple de Jésus sur le royaume à venir en un système théologique compliqué fondé sur le péché, le jugement et la rédemption. Et en plus, la plupart des auteurs du Nouveau Testament pensent que la fin du monde aura lieu de leur vivant. » Jusque là, ce qui est dit correspond à peu près à une opinion répandue parmi les savants eux-mêmes. La question posée s'achève sur les phrases : « Ce livre est misogyne, antisémite et homophobe et on s'en est servi pour justifier toutes sortes d'actes horribles d'extermination à travers les âges : il n'y a qu'à écouter certains télévangélistes ! Vraiment, c'est un livre dangereux !' Comment réagissez-vous ? »

Si l'effarement est une réaction, j'aurais dit, et je dis, à M. Ehrman que je trouve effarante la façon dont il invite des étudiants, intellectuellement adultes, je suppose, à dissertar. Le sujet de dissertation témoigne au mieux des ravages que le politiquement correct exerce, paraît-il, dans les universités américaines : c'est bien sûr une demoiselle, élevée au statut de jeune femme, qui fait preuve d'intelligence critique ; elle ne s'aperçoit pas qu'au moment où elle affirme l'impossibilité de rien savoir sur le personnage central

le sanhédrin plus ou moins manipulé par le Conseil, que les membres du Conseil (le grand prêtre et ses acolytes) l'ont conduit à Pilate pour demander à ce dernier de l'exécuter, portant contre lui une accusation mensongère (à laquelle, d'ailleurs, Pilate, qui avait sans doute ses renseignements, n'a pas cru) : le personnage se prétend le Messie, « c'est-à-dire Roi des Juifs ». C'est l'acte d'accusation que portait le *titulus* sur la croix ? Certes ! Et si Pilate l'avait fait écrire en ces termes pour se moquer des autorités de Jérusalem ? « Vous voulez un roi ? Le voici, votre roi ! Le roi des Judéens ? Mais c'est un bâtard ! »

du NT, elle énonce quelques présupposés qu'elle soustrait ainsi à un examen critique. En vérité la conscience satisfaite de s'imaginer qu'elle est un esprit libre – je n'oublie pas que c'est Ehrman qui pose la question – lui tient lieu de l'intelligence critique.

Paul a transformé un discours simple en un système théologique compliqué fondé « sur le péché, le jugement et la rédemption ». Paul, dont on fait l'inventeur du christianisme, aurait-il également inventé les thèmes obsessionnels du judaïsme, la conscience de la culpabilité en raison des infidélités à la Loi d'Alliance, l'attente du jour de la colère ou de la miséricorde divine ? Que recouvre la notion de *hamartia* (faute) dans les évangiles si ce n'est celle de « manquement à la Loi » ? Je croyais que Paul avait destitué la Loi de sa prétention à régenter les consciences ! Sans doute l'idée du Christ sauveur et de la mort rédemptrice sur la croix est-elle « chrétienne » : est-elle spécialement paulinienne ? On ne peut l'affirmer sans examen préalable précis des textes et après avoir formulé des conclusions aussi fiables que possibles sur l'époque de leur composition. Il existe un corpus paulinien dans le NT, dont il est difficile de dire *qui l'a composé*. Il n'y a pas à se scandaliser de cela : il apparaîtra que le NT a été écrit sous la conduite d'un groupe d'hommes, probablement des prêtres dissidents juifs (de la mouvance essénienne), spécialisés dans les Ecritures, ce qui veut dire *dans la lecture et la réécriture de ce qui existe*. Ces scribes ont exactement procédé à la façon des « écoles » qui ont peu à peu étoffé l'écriture de la Bible (je réserve la notion de Bible au canon des rabbins) : on ajoutait du texte sans modifier ce qui existait en l'adaptant à une situation historique nouvelle. Telle était justement la fonction des prophètes⁴, puis, quand leur tradition sera écrite, celle de la Mishna. Ces prêtres connaissaient fort bien la littérature juive tardive, dont Qumrân a ajouté quelques spécimens à ceux qui étaient connus et que l'on classe dans la *Littérature intertestamentaire* ; il n'est pas absurde de faire l'hypothèse qu'ils appartenaient à la même école que celle qui est à l'origine de textes comme *Le Testament des XII Patriarches* ou le *Livre d'Hénoch*, etc., que, au moment de l'écriture du NT, ils ont été à l'origine de la traduction d'une partie de cette littérature en grec, tout en invitant à en adapter les contenus à la situation nouvelle.

La croyance en la fin prochaine du monde est un élément important de la doctrine chrétienne, doit-on penser ; je ne pense pas que B. Ehrman soit ignorant des thèmes de la littérature intertestamentaire ou qumrânienne ; je suppose qu'il a eu connaissance du *Règlement de la guerre*, composé probablement au premier siècle *avant notre ère* ? Je suppose qu'il sait quelque chose du mythe du Maître de Justice, du Messie, prêtre, occupant la première place à la table du banquet céleste ?

« Le livre » est « misogyne, antisémite et homophobe ». Quel livre ? Le NT en comporte vingt-sept. Et pourquoi d'ailleurs, le spécialiste appelle-t-il *ce* recueil « la Bible » ? Aucun des évangiles n'est particulièrement misogyne, et certainement pas celui de Luc. Ehrman lui-même montre que les « livres » misogynes (les lettres à Timothée) ne sont certainement pas de la main de Paul. L'antijudaïsme est une notion appropriée : parler d'antisémitisme est anachronique et, dans le contexte historique présent, est diffamatoire. Il faut être précis sur les notions : des « voies » juives se sont opposées sur le plan doctrinal ; les « chrétiens », juifs, sont entrés, à partir de la fin du premier siècle, en conflit avec les pharisiens ; cela ne signifie pas qu'ils ont été « antijudaïques ». Parler d'homophobie à propos du Nouveau Testament confine à la stupidité. Il ne s'y trouve même pas une condamnation explicite de la pédérastie. En revanche, la loi mosaïque ne barguignait pas : « Quand un homme couche avec un homme comme on couche avec une femme, ce qu'ils ont fait tous les deux est une abomination ; ils seront mis à mort, leur sang retombe sur eux » (*Lévitique*, 20, 13).

« On s'en est servi – du « livre » – pour justifier toutes sortes d'actes horribles d'extermination à travers les âges : il n'y a qu'à écouter certains télévangélistes ». Je ne sais ce que racontent les télévangélistes et s'ils incitent aujourd'hui à des « actes horribles d'extermination » (il y a un crétin qui brûle le Coran, mais ce n'est pas tout à fait le

⁴ Sur le problème de l'écriture de la Bible, voir par exemple Römer Th. (2007) *La première histoire d'Israël. L'école deutéronomiste à l'œuvre*, Genève.

même problème). Je ne défendrai pas plus l'extermination des citoyens de Mélos par les Athéniens au nom de la raison d'Etat, que la politique impériale byzantine qui a obligé les fidèles de la loi de Moïse à se soustraire à l'autorité de l'empereur en cherchant refuge à Khazar, par exemple, ou que les conversions forcées au judaïsme ou au christianisme, peu importe, ou encore, admettons, que les guerres de religion. Je voudrais tout de même savoir si ce sont des raisons évangéliques ou des raisons nationalistes et économiques qui sont à l'origine de l'extermination des peuples d'Amérique et de l'esclavage de populations africaines. Et quand on parle des guerres de religion veut-on évoquer l'instrumentalisation de la religion par des princes trouvant plus efficace, pour défendre leurs intérêts privés, d'envoyer les troupeaux au sacrifice plutôt qu'au combat ? Certes l'Eglise catholique, elle surtout, a pratiqué l'inquisition des consciences et leur purification par la torture et le feu : cela doit nous inciter à examiner les textes pour voir s'ils justifient une telle pratique et l'institution pour savoir si elle ne comporte pas quelque chose de vicié, qui aurait dû conduire les fidèles à la mettre en cause depuis longtemps.

Ehrman serait-il donc incompetent ? Certainement pas : il connaît fort bien la problématique de la « construction de Jésus » ; aucune des dissonances entre les textes ne lui échappe ; il est fort bien renseigné sur les disciplines concernées par son domaine d'étude : épigraphie, archéologie, connaissance des sociétés de Judée, de Galilée, du Moyen-Orient, de leur histoire, de l'histoire des premières communautés chrétiennes, de leur diversité, de l'ensemble de la littérature, canonique et apocryphe, bien que sa mémoire soit parfois victime de blancs. Il peut rivaliser avec les spécialistes de l'approche historico-critique des textes du Nouveau Testament ; il propose de la naissance du christianisme un portrait somme toute fort proche de celui des adeptes de la théorie des deux sources (« Marc » est l'évangile le plus ancien ; Matthieu et Luc ont écrit leur évangile en suivant son schéma narratif, en y ajoutant des paroles du maître issues d'une tradition orale, recueillies par écrit à un moment antérieur à celui de l'écriture, par Marc, du récit des « actes »). Il ne se sépare d'eux qu'à partir du moment où il rejette la canonisation de certains textes par les institutions ecclésiales « dominantes » et où il intervient en défenseur de l'égale valeur de toutes les formes primitives d'écritures « chrétiennes ». D'une certaine manière, on peut considérer qu'il conduit jusqu'à son terme la logique de la démarche exégétique actuelle, celle du moins qui est totalement indépendante du magistère de l'Eglise catholique et même des Eglises protestantes : restaurer la judaïcité de Jésus de Nazareth et son orthodoxie.

Il le fait, toutefois, non sans trahir quelque défaut de rigueur dans l'analyse textuelle.

Et cela, parce qu'il accepte deux thèses des études exégétiques, d'une part, comme je l'ai dit, la théorie des deux sources tenues pour vraisemblables, d'autre part l'élection par Jésus de Nazareth de douze disciples, auxquels on affectera le titre d'apôtres, désignés comme tels dans l'évangile de Matthieu. Or ce sont-là comme deux présupposés qui se prêtent mutuellement assistance dans le dispositif exégétique. L'affirmation de l'existence des Douze, que l'on fasse remonter leur choix à Jésus de Nazareth lui-même (dans la tradition catholique et, partiellement, dans la tradition protestante) ou qu'on le fasse remonter, après la mort et la foi en la résurrection, au moment fondateur de l'Eglise, celui de l'expérience de l'Esprit, à la pentecôte qui a suivi la pâque de l'année de la crucifixion, ou même plus tard, cette affirmation est indispensable pour donner à la *tradition des paroles*, dont les Douze sont les garants *autorisés par le maître lui-même*, la solidité d'un fondement. Aussi bien dans la tradition catholique que protestante, la qualité de la source scripturaire du christianisme repose sur elle. C'est elle qui confère à la tradition orale des paroles, intégrées ensuite dans un recueil qui servira d'ossature aux évangiles de Matthieu et de Luc, valeur de témoignage fiable, voire de révélation (schématiquement, par un lien direct avec le Christ, dans la tradition catholique, par la médiation de l'Eglise, inspirée par l'Esprit, dans la tradition protestante). Dans les deux cas, la parole évangélique est Parole de Dieu. Tel est le résultat de la méthode dite « historico-critique » dont Benoît XVI estime qu'elle a donné tout ce qu'elle pouvait donner et que l'on était désormais invité à rendre à la réflexion théologique la lecture des

évangiles. La méthode historico-critique est en réalité l'ultime cache-sexe qui interdit de lever l'ultime voile sur l'origine *des textes eux-mêmes*. Elle retient tout exégète de se poser des questions sur ce qu'a été *réellement* leur fabrication. Elle divertit son regard du côté de la mise bout à bout de bouts de phrases (un délice de la philologie germanique depuis le 19^e siècle), qu'elle considère comme des données au-delà desquelles il n'y a rien à voir. Avec raison : du sens, cela ne se voit pas, cela s'entend. Encore faut-il, pour l'entendre, prendre le risque, du sens justement et sortir du système clos de la mécanique communicationnelle behavioriste en termes de stimuli et de réponses unidimensionnels.

Le Nouveau Testament : un atelier d'écriture

Or un examen attentif des documents les plus anciens (les *Actes des apôtres*, la lettre de Paul aux Galates, les lettres aux Corinthiens, des citations, d'un auteur connu sous le nom de Papias de Hiérapolis, par Eusèbe de Césarée, la lettre attribuée à Clément de Rome à destination de l'Assemblée des Corinthiens) **permet de déduire que le groupe des Douze n'est pas apparu avant le début du 2^e siècle**. Ni ils n'ont été choisis par Jésus, ni ils n'ont été élus par la première Assemblée (*ekklēsia*) des disciples de Judée et Galilée. La tradition apostolique est une construction du 2^e siècle, définitivement mise en place, sur le plan de l'écriture, par Irénée de Lyon, un homme venu d'Asie Mineure, vers 180. Un examen attentif des textes et de la tradition manuscrite, encore une fois, permet d'établir que les Douze ont été imaginés au moment de l'achèvement de l'écriture des quatre évangiles canoniques, nous le verrons, sous la conduite éditoriale d'Ignace d'Antioche, vers 110. La confession de « Pierre » et la réponse de Jésus, fondatrice de l'Eglise, rapportées dans l'évangile de Matthieu (16, 13-19) sont des fictions. Il suffit d'un argument pour l'affirmer : l'invention du nom de « Pierre » n'est pas antérieure à la lettre de Clément de Rome aux Corinthiens. Cela se démonte et se démontre par les textes. L'Eglise n'est même pas née « du temps des apôtres » : en ce temps-là, celui de Jésus et celui des années qui ont suivi sa mort jusqu'à la fin de la révolte de Judée, jamais aucun homme qui avait suivi Jésus jusqu'à Jérusalem n'avait reçu le titre « d'apôtre ». Et si Jésus avait dû charger des disciples d'une mission, il n'aurait pas manqué de choisir aussi des femmes.

Il ne s'agit pas simplement de constater que tous les textes s'accordent sur un fait, la mention des Douze, par exemple : il faut encore les lire de près pour examiner de manière critique comment ils le mentionnent et comment, donc, ils ont été fabriqués (écrits dans une fabrique d'écriture, dans un *scriptorium*).

La source « Q », d'origine orale, des « paroles du maître » est une hypothèse qui ne résiste pas à un examen précis de ses présupposés. Elle est née de l'affirmation, de Bultmann par excellence, que le NT ne nous fait connaître que le Jésus de la foi et non celui de l'histoire. La croyance en la résurrection est le moment fondateur de la foi des disciples. C'est à partir d'elle que ces derniers auraient compris ce qui s'était passé, qu'ils se seraient remémorés des faits et des paroles marquantes, en les réinterprétant à la lumière de leur intelligence nouvelle. Les évangiles de Matthieu, de Luc et, très partiellement, celui de Thomas, permettent, par recoupements, de reconstituer un recueil, où l'on peut lire la vision que les disciples ont retenue de leur maître : un sage proposant le respect d'une Loi intériorisée et un prophète annonçant, à travers des formules apocalyptiques, la venue prochaine du royaume de Dieu, dont il serait le Messie. Or il ne suffit pas de reconstituer le recueil par recoupements, il faut ensuite examiner l'effet de l'opération. Observons-le sur l'évangile de Luc : l'opération revient à laisser tomber en déshérence une partie importante de l'évangile, et, surtout, *la partie la plus originale*, qui atteste *un maître du paradoxe*, dans laquelle le christianisme a puisé le meilleur de lui-même (la parabole du Samaritain ou celle du fils prodigue, par exemple). Les exégètes ont sans doute raison : la source « Q » ne remonte pas à Jésus de Nazareth, elle remonte à l'époque *des exégètes qui l'ont inventée*. Elle a été fabriquée non à l'appui de la mémoire des premières communautés chrétiennes, mais par des « intellectuels », d'hier et d'aujourd'hui, qui ont élaboré l'idéologie chrétienne ; elle ne doit rien ou quasiment rien

– seule exception notable, les sentences du discours dans la plaine selon le récit de Luc – à l’enseignement de Jésus de Nazareth.

Ehrman aurait été bien inspiré de s’interroger sur les présupposés de sa propre discipline. Le scrupule historico-critique détourne l’attention de ce qu’il importe d’observer au premier chef : comment le texte que je lis a-t-il été fabriqué ?

Or il juge dignes d’attention aussi bien les textes canoniques que les apocryphes ou les traditions dites hérétiques. Dans ses analyses, il accorde une grande importance aux contradictions entre les auteurs, aux divergences entre les traditions ; il affirme, avec raison, qu’il existe, dans la transmission des copies, des variantes qui n’ont rien d’anodin. Il lui restait à se poser la question de savoir si, derrière tout cela, il n’y avait pas une stratégie d’écriture, qui se faisait fort de concilier l’appareusement inconciliable. L’exégète consacre tout un chapitre à la question « Qui a écrit la Bible ? » (*Sic !* Il ne pense qu’au NT). La conclusion du chapitre nous éclaire définitivement sur ce qui l’intéresse sous la question : le Nouveau Testament est, pour les trois-quarts, un recueil de « faux » ; les évangiles n’ont pas été écrits par des apôtres ; ils portent une signature qui n’est pas celle du nom de leur auteur ; la plupart des lettres de Paul sont des pseudépigraphies, c’est le cas de toutes celles qui sont attribuées à des apôtres (Pierre, Jean, Jacques, Jude). La valeur prééminente que l’on accorde aux textes canoniques sur les écrits dits apocryphes est donc purement arbitraire.

Que les textes portent, en guise de signature, des pseudonymes, *n’en fait pas des faux*. Jusqu’à la Renaissance, un nom d’auteur est une fabrication littéraire : avec raison, notre maître à Genève en littérature médiévale, Roger Dragonetti, se gaussait de la critique historique dans sa quête de la fiche d’état civil de *Chrétien de Troyes*. *Rutebeuf* est un bel oxymore, dont le nom n’a rien à voir avec le papa du poète, mais avec le papa d’un texte, qui n’ignorait pas de quelle façon il est conçu. Certes, attribuer à Paul des lettres écrites après sa mort est une tromperie *d’un point de vue civil* ; mais le nom d’un auteur, dans l’univers culturel juif antique, n’a rien à voir avec l’état civil. Si l’on a attribué à « Marc » un évangile pour l’identifier avec un récit que Simon (Pierre) aurait fait de quelques faits saillants de la vie publique de Jésus et dont un dénommé « Marc » aurait pris des notes, on a commis le détournement d’un nom pour marquer le lien d’un texte avec son origine. On ne peut, de l’usage de ces *procédés*, disqualifier les contenus du Nouveau Testament, qui a été une vaste entreprise d’écriture, doit-on se dire, allant de la rédaction des textes à leur autorisation. Il est indispensable de le reconnaître – en cela, nous devons donner raison à Ehrman – mais également de prendre appui sur ce constat. Plutôt que de nous indigner et de crier à la production de faux, examinons lucidement l’idée que le Nouveau Testament est le produit d’une stratégie d’écriture délibérée, sous la conduite de maîtres d’une école *dans la tradition des écoles juives d’écriture* (« l’école deutéronomiste », par exemple). Souvenons-nous qu’aucun texte de la Bible n’a été écrit d’un seul jet, que tous étaient à la disposition d’écoles, qui pensaient avoir autorité sur eux et qui avaient effectivement autorité en raison directe ou indirecte de leur relation aux autorités politiques du moment. De là nous serons conduits à nous interroger sur les étapes d’une « fabrique » réfléchie, sous la conduite, supposons, d’un orchestre et de son chef, qui avait une « idée de derrière la tête » et non simplement des bouts de phrase à juxtaposer. Les hommes qui ont participé à l’entreprise – car il ne s’est agi que d’hommes – ont considéré qu’ils étaient légitimés à la commencer et à la poursuivre parce qu’ils pensaient agir sous la conduite de l’Esprit qui l’inspirait (à mon sens, même pour le Saint-Esprit, il est plus aisé d’inspirer un auteur que toute une communauté dont la majorité n’a appris qu’à braire – je n’ai aucun mépris pour ceux qui braient, mais pour ceux qui les assujettissent au braiement). Ni Ehrman, ni les exégètes de manière générale, ne font l’hypothèse que je soumets au lecteur, celle d’un atelier d’écriture, le premier parce qu’il lui importe de placer le NT au même niveau que tous les autres textes, évangiles, épîtres, apocalypses, dits apocryphe, et de disqualifier ainsi les contenus de la tradition officielle des Eglises, les seconds parce que si le NT est le résultat d’une stratégie d’écriture, il a peu à voir avec une « tradition orale des communautés

chrétiennes » et rien avec la tradition apostolique. Son lien avec la « Parole (du Fils) de Dieu » est donc une fiction, qui fait partie d'une stratégie pour autoriser des textes.

Ehrman se garde de rien dire de précis sur l'époque où, par hypothèse, les quatre évangiles canoniques ont été écrits (il se contente d'évoquer la thèse dominante) : les auteurs sont nécessairement des lettrés ; ils n'ont pas de lien avec la Palestine, qu'ils connaissent mal ; ils ont écrit dans un milieu païen ; ils appartiennent à une époque éloignée des premiers témoins. En énonçant ces propositions (pp. 186-7), il paraît oublier qu'il y avait, parmi les disciples, au moins un homme qui savait écrire (Lévi), le seul, selon l'évangile de Luc, à qui Jésus demande explicitement de le suivre sur sa voie. A une exception près, précisément une partie de l'évangile de Luc et des *Actes des apôtres*, tous les textes, évangiles et épîtres, ont été écrits dans un grec imprégné de sémitismes, abondant en formules que l'on peut également lire dans la littérature intertestamentaire ou celle de Qumrân. Selon toute vraisemblance, les auteurs du NT étaient juifs et ils appartenaient eux-mêmes à une tradition d'écriture, analogue à celle des « Deutéronomistes⁵ ». Il n'est pas interdit de penser que le seul qui a écrit dans la langue de la *koinè* (le grec « standard » de la civilisation gréco-romaine), l'auteur d'une partie du troisième évangile et de la seconde partie des *Actes*, un compagnon de Paul, Silas, était lui aussi juif, hellénophone. Car, même à Jérusalem au temps de Jésus, il y avait des Juifs hellénisés. Et ce n'est pas parce que le grec était le médium de leur éducation qu'ils avaient une idéologie antijuïque.

Malgré des suppositions hardies d'une époque antérieure, auxquelles Ehrman paraît avoir renoncé, aucun des textes apocryphes, « évangile de Pierre » compris, n'a été écrit *avant quelque évangile canonique que ce soit*. Le contenu d'aucun de ces textes ne peut rivaliser sur le plan intellectuel avec les quatre évangiles que la tradition a retenus. Il semble que l'on ait tendance, aujourd'hui, à oublier ces différences de valeur. On applique aux textes les mêmes principes que ceux que l'on applique aux catégories sociales : on confond une évaluation dépréciative dans la formulation d'un jugement de valeur avec du dénigrement. On s'abstient donc de formuler un jugement selon lequel le contenu d'un texte peut être indigent. Dans l'évangile de Pierre, par exemple, le récit de la résurrection renchérit en moyens fantastiques sur l'évangile de Matthieu, déjà infecté, pourtant, par le merveilleux, en ce qui concerne du moins le récit de la résurrection. Ehrman est fasciné par la description de la scène : trois figures sortent du tombeau ; deux d'entre elles atteignent jusqu'au ciel ; la tête du troisième personnage, soutenu par les deux autres, se perd avec le sommet d'une croix, plongeant ses racines dans le monde infernal, dans les hauteurs invisibles. Voilà peut-être un beau « symbole » de l'axe du monde et de la restitution du lien entre le ciel et la terre : la beauté de ce genre de « symboles », mal nommés⁶, est ce qu'elle est, celle d'une plate imagerie, puiserait-elle ses racines dans la « psychologie des profondeurs ». Il ne suffit pas d'une image structurée comme un rébus pour rattacher le monde visible à l'invisible autrement que par une croyance se donnant magiquement l'objet de son désir. Le dispositif scripturaire du NT n'a pas été construit, dans la plus grande et la meilleure partie, avec la matière des croyances offrant une solution magique aux insatisfactions d'une humanité restée infantile. L'attitude d'Ehrman revient à ramener toute la littérature chrétienne primitive à de l'infantilisme. Or si les quatre évangiles canoniques ont été, dans une grande partie,

⁵ Pour « Luc », voir Th. Römer et J.-D. Macchi, « Luke, Disciple of the Deuteronomistic School », in Tuckett, C. M., éd. (1995) *Luke's Literary Achievement. Collected Essays*, Sheffield, pp. 178-187. Le tort des exégètes de manière générale est de traiter Luc comme « un » texte d'une seule facture (finale). Or et le troisième évangile et les *Actes* laissent repérer au moins deux auteurs ayant écrit à des époques fort différentes, dans des intentions incompatibles entre elles. La soudure entre les textes témoigne d'adaptations qui ont obligé à tordre passablement le matériau de la langue.

⁶ A la différence de ce qui se passe dans un symbole véritable, dans ce genre de symboles (d'images) le lien entre la matière – l'image – et le signifié n'est motivé que pour les individus qui partagent un même univers de croyances, dont ils ont été instruits et dont ils admettent la validité. Un symbole véritable engage la foi (un pacte de confiance) et non une croyance.

fabriqués, ils ne l'ont pas été de manière débile. Ils n'ont rien à voir avec des légendes de l'enfance non plus qu'avec les spéculations gnostiques (pour lesquelles je n'ai aucune sympathie intellectuelle). Il me paraît important de distinguer la qualité intellectuelle d'une entreprise des objectifs qui ont pu lui être fixés, celui, par exemple, de récupérer l'enseignement d'un homme inclassable ou de donner à des individus créant une institution leur conférant une position hiérarchique (l'institution sacerdotale), l'idéologie qui légitimât leur prétention.

Dans l'esprit d'Ehrman, pour situer l'époque de l'écriture des quatre évangiles canoniques, on ne dispose pas de critères plus fiables que pour l'écriture de n'importe quel texte apocryphe. Il prend pour repère le plus ancien ce qu'Irénée dit dans le *Contra Haereses*, écrit vers 180 de notre ère. L'opinion majoritaire parmi les exégètes est une simple adaptation de l'affirmation d'Irénée à la théorie des Deux Sources ; elle place au début de l'écriture Marc au lieu de Matthieu, soit à la fin des années 60, soit au début des années 70 ; le plus souvent, on considère que l'évangile de Matthieu a été écrit dans les années 80 dans un milieu judéo-chrétien (Antioche, la capitale de Syrie), un peu plus tard celui de Luc, dans un milieu pagano-chrétien, que les textes de la tradition johannique ont été rassemblés au tournant des deux premiers siècles. En proposant ces dates, les exégètes ne font qu'entériner le propos d'Irénée, paraissant l'aménager à l'appui de critères objectifs (les allusions à la destruction du temple, par exemple) ; Irénée invite à situer le premier évangile, celui de Matthieu, vers 65, à Rome ; nos positivistes modernes estiment que le seul évangile écrit avant la destruction du temple, soit avant 70, c'est peut-être celui de Marc. Pour le reste, ils prennent Irénée pour guide. Il semble, en fait, que la méthode historico-critique n'avait pas grand-chose de fondamentalement nouveau à nous apprendre sur l'écriture des évangiles. Elle pratique une tautologie de la tradition dans laquelle elle se contente d'introduire du figinage.

Sauf inattention de ma part, à aucun moment Ehrman ne mentionne les *Lettres* attribuées à Ignace d'Antioche. Or leur témoignage, en dépit des disputes sur la date de leur composition (au début ou à la fin du 2^e siècle), est décisif à plus d'un titre. Par un examen détaillé des trois grandes sources hypothétiques des traditions manuscrites (la Palestine, la Syrie – Antioche – et l'Égypte – Alexandrie), par l'examen notamment de la voie « occidentale » suivie par l'une de ces sources et qu'il est possible de reconstituer à travers le codex dit *Bezae*, trouvé à Lyon au moment de la Réforme, confié à de Bèze qui l'a emporté à Cambridge afin de le soumettre à des savants de l'époque, un spécialiste des manuscrits du Nouveau Testament, B.-C. Amphoux⁷ a fait les observations suivantes : l'ordre des évangiles dans ce codex – c'est un ordre que l'on retrouve également ailleurs – est singulier. Matthieu occupe la première place ; il est suivi de Jean, Luc et Marc. Dans l'évangile de Jean, le récit de la femme adultère est attesté entre chapitres 7 et 8 actuels. En ce lieu, il occupe une position remarquable : il permet de départager l'ensemble des évangiles en deux grandes parties dont la seconde, en quantité, est le double de la première. Or, ajouterai-je, l'épisode de la femme adultère articule le passage de l'Écriture de la Loi à la Parole du Christ. Il thématise donc la place relative des textes de la Loi et des évangiles, le dépassement des premiers par les seconds. Il attestait, au cœur des quatre évangiles, l'unité d'un *projet littéraire*, sur lequel Amphoux, avec raison, insiste. La finale longue de l'évangile de Marc (16, 9-16), qui contient un récit des apparitions en contradiction avec la conclusion de l'évangile, sert, dans le codex Bezae, de conclusion *aux quatre évangiles dont il indique une règle de lecture*. Amphoux a été conduit, à l'appui d'autres arguments, à faire l'hypothèse que le codex Bezae est le

⁷ Voir notamment Amphoux, C.-B. et Elliott, J. K., (2003) *The New Testament Text in Early Christianity / Le texte du Nouveau Testament au début du christianisme*, Lausanne ; Amphoux, C.-B. (1992) *La parole qui devint évangile*, Paris ; (1993) « La finale longue de Marc ». Un épilogue des quatre évangiles, in C. Focant, *The Synoptic Gospels : Source, Criticism and the New Literary Criticism*, Louvain, pp. 548-555 ; (1997) « Quelques remarques sur la formation, le genre littéraire et la composition de l'évangile de Marc », in *Filologia Neotestamentaria*, Cordoue, pp. 5-34 ; (2003a) « Une édition plurielle de Marc » in Amphoux – Elliott, pp. 69-80 ; (2003b) « Marc comme quatrième évangile » in Amphoux – Elliott, pp. 329-34.

témoin d'une tradition remontant à une activité éditoriale sous la conduite d'Ignace d'Antioche, au cours des deux premières décades du 2^e siècle ; en 115 l'opération était probablement achevée. On peut en conclure que la rédaction des quatre évangiles, devenus canoniques, a obéi à un programme d'écriture savamment élaboré et cela, au début du deuxième siècle. La « littérature » orale « populaire » n'a rien à voir dans l'élaboration du Nouveau Testament. Les noms des deux auteurs des lettres les plus anciennes (Clément / Ignace) suggèrent qu'ils appartenaient à l'aristocratie sacerdotale de Judée – c'est probablement le cas, également, du maître de l'école « johannique » –, qu'ils étaient plus probablement sadocides – dissidents – que sadducéens, qu'ils ont fait partie de ces aristocrates, comme Flavius Josèphe, emmenés comme prisonniers par les grandes familles romaines (Flavius / Clemens et Egnatius, en l'occurrence) pour exercer la fonction de secrétaire, par exemple, puis affranchis.

Les hypothèses d'Amphoux sont une invitation à lire attentivement les *Lettres* de « l'évêque d'Antioche » après celle de Clément de Rome aux Corinthiens.

A la lecture de ces lettres et à celle de citations d'un dénommé Papias de Hiérapolis, peut-être lui aussi un membre de la famille des sadocides – Papias peut être une abréviation du nom d'une famille romaine, les Papiani –, par l'historien de l'Eglise bientôt institutionnalisée par les empereurs byzantins, Eusèbe de Césarée, actif au temps de Constantin, il apparaît qu'Ignace ne s'est pas contenté d'une activité « éditoriale ». Il a « achevé l'écriture de l'Évangile » en complétant des « archives ». L'analyse des lettres permet de montrer qu'il a complété la traduction en grec d'une synthèse de deux recueils notés en araméen, « un récit de Simon » et un « recueil des paroles du maître », notées en araméen par un disciple, le plus vraisemblablement le receveur des taxes, Lévi dans l'évangile de Luc. Le prologue du troisième évangile et la seconde partie des *Actes* permettent de déduire que cette synthèse a été traduite dans le grec de la *koinè* (le grec standard) par un compagnon de Paul appelé Silas. Elle subsiste, peut-être dans son intégralité, dans l'évangile de Luc ; la singularité de sa langue, opposée au grec sémitisant de la Septante et des autres textes du Nouveau Testament, permet aisément de la dégager de la gangue dont elle a été enveloppée. Cette synthèse traduite en grec a été intégrée dans un mémoire, destiné au préfet du Prétoire à Rome, devant qui l'intention de Paul et de Silas était la défense de la voie nazaréenne et la demande de son autorisation. Malheureusement, ils ont été traduits devant le tribunal au moment où trois prêtres de Judée, dont Flavius Josèphe, étaient introduits auprès de l'empereur par l'intermédiaire d'un congénère, un histrion apprécié de Néron, d'un préfet cynique (Tigellin), d'une reine mystico-hystérique (Poppée), « craignant-Dieu », intéressée à la loi mosaïque. Flavius Josèphe, qui a exécré tous les mouvements populistes, n'a pas eu beaucoup de peine pour obtenir que les autorités romaines assimilent les nazaréens à la racaille palestinienne. Jésus de Nazareth et Paul de Tarse ont été victimes du même groupe judéen, les autorités sacerdotales de Jérusalem. Je suis persuadé, quant à moi, que Flavius Josèphe a encouragé Néron à nettoyer Rome, après les ravages du feu, des sanies chrétiennes.

Tout, dans le NT, de la source à la rédaction finale, a été une opération d'écriture.

Si Jésus a fait écrire une partie de son enseignement, ce n'est pas parce qu'il voulait s'adresser à un public de lettrés, c'est exactement l'inverse : seule la mémoire écrite de son enseignement permettait de l'adresser à ceux qui ne savaient pas lire et *qui n'avaient pas le loisir de l'écouter et de l'apprendre par cœur à travers l'écoute*. Car c'est la tradition orale d'un enseignement – celle des pharisiens par exemple – qui était élitiste, en ce qu'elle était nécessairement réservée à une classe de loisirs⁸.

Ehrman insiste sur les différences qui laissent entendre des points de vue inconciliables entre eux. Avec raison, il oppose notamment les récits marciens et lucaniens de la passion. Mais Ehrman considère que les deux récits de Marc et de Luc,

⁸ Sur tous ces éléments, voir *Jésus de Nazareth contre Jésus-Christ. I – La condamnation à mort II – La fabrication du Nouveau Testament III – L'enseignement de Jésus de Nazareth restitué (texte grec)*.

pris comme termes de comparaisons, adressent deux messages différents, que le récit de Luc a été écrit à l'appui de celui de Marc, précisément pour adresser aux chrétiens un autre message que celui de son devancier. Or lui-même remarque que non seulement les divergences entre évangiles, mais les variantes des leçons dans les copies d'un même texte peuvent être de grande conséquence. Si l'on soustrait, par exemple, du récit lucanien notamment, deux versets dont la tradition est incertaine (*Luc*, 22, 43-44) et si l'on met entre parenthèses deux autres versets, dont la tradition est également incertaine dans même chapitre (22, 19-20), la narration de la condamnation à mort y apparaît dépouillé de toute allusion à *la souffrance rédemptrice*. En présence d'éléments ayant des incidences aussi décisives (*un texte a existé* qui racontait que Jésus « ne s'est pas sacrifié pour sauver les hommes »), le critique est amené, comme naturellement me semble-t-il, à se poser une question que ni Ehrman, ni les exégèses de manière générale ne se posent : avons-nous bien affaire à des accidents dans la transmission des textes ? Ce qui est en cause, ne serait-ce pas le fait que la *rédaction finale* de certains des textes du Nouveau Testament (évangiles ou épîtres) a consisté à *ajouter du supplément* et, sur des épisodes particuliers, à modifier des *textes*, en eux-mêmes *complets*, préexistants ? Ne faut-il pas prendre au sérieux Ignace quand il affirme que l'Évangile, qu'il oppose aux archives, est *l'achèvement de l'écriture*, judaïque, sans doute, mais spécifiquement celui *des archives nazaréennes*. Si Ignace l'affirmait aussi ingénument, n'était-ce pas parce qu'il avait conscience de simplement *continuer une tradition juive de l'écriture* ?

Dès lors, la tâche, pour nous, n'est-elle pas de reconstituer le contenu des archives « nazaréennes » ?

Pourquoi l'hypothèse n'a-t-elle pas encore été conduite jusqu'à ce résultat ? Parce que les conclusions que l'on en tirera apparaissent avant même l'examen précis des textes : l'Église a été fondée par des prêtres juifs de la dissidence dite « sadocide » (des « esséniens » ?) au début du deuxième siècle. Son idéologie dominante, l'incarnation du Fils de Dieu, Messie en tant que prêtre et roi, sa mort rédemptrice sur la croix, le sacrifice que Dieu a fait de lui-même afin de montrer son amour pour les hommes, tout cela est une construction du deuxième siècle *sous laquelle a été enfouie l'enseignement de Jésus de Nazareth*⁹. Certes, il s'agit d'une interprétation des événements de Palestine, entre Galilée et Judée, durant les années 28 à 30 ; j'avoue que la grille de lecture ignacienne ne manque pas de qualité intellectuelle et de grandeur spirituelle. L'opération scandaleuse a consisté à faire disparaître les archives, *en araméen et en grec*. Les Églises peuvent se réclamer d'Ignace d'Antioche et d'une équipe de prêtres juifs dissidents ; elles ne peuvent pas se réclamer de Jésus de Nazareth. Elles chercheront en vain un lien historique entre le Fils de Dieu et un homme qui l'aurait incarné, entre une croix et un Sauveur, entre un Dieu sacrifiant sa volonté propre et une victime apparemment humaine.

La restitution de l'enseignement du Nazaréen est réalisable, dans l'évangile de Luc, simplement à l'appui de critères de langues : tout passage comportant un trait du grec sémitisant repérable dans la Septante et la littérature intertestamentaire ou une notion appartenant à l'univers mental des auteurs de cette même littérature intertestamentaire ou de celle que la bibliothèque de Qumrân a permis de mettre en lumière, porte la trace de la réécriture de la synthèse, traduite en grec « standard » par Silas, le compagnon de Paul, du « récit de Simon » et du « recueil des paroles du maître ». Extraite comme d'une gangue, la synthèse est un diamant laissant passer sans distorsion la lumière d'une belle intelligence d'une grande humanité, j'entends celle de Jésus de Nazareth, un Juif de

⁹ L'exigence critique, dans l'analyse textuelle, est absolue. Sur le plan intellectuel, Ignace d'Antioche a été le maître d'une grande œuvre, dont les contenus mystiques peuvent susciter, légitimement à mon sens, l'admiration. Cela ne doit pas empêcher de démonter ce qu'a été, en même temps, l'écriture de cette œuvre : la fondation du christianisme, au moment où il s'émancipait de l'autorité des rabbins, *sur une imposture sacerdotale*. Cela dit, l'écriture et la réécriture du Nouveau Testament sous la conduite éditoriale d'Ignace permet d'affirmer que le christianisme est une voie intégralement juive, dont les textes ont été composés conformément à la tradition des écritures du judaïsme avant notre ère jusqu'au moment de la constitution du NT.

Galilée ayant soumis les deux piliers de sa tradition culturelle, la notion de Loi d'Alliance et le régime sacrificiel, à une critique radicale.

Avant de procéder à une comparaison de l'enseignement de Jésus de Nazareth tel que l'évangile de Luc permet de le reconstituer et sa « relecture » par Matthieu, je proposerai une promenade sous le portique de Saint-Pierre de Rome.